

## Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique

V.1-2017

### PLONGÉE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre APNÉE ou PÊCHE au-delà de 6 mètres

**DISPOSITIF 1 An**

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet

#### Pratiquant de moins de 14 ans

CACI par  
tout médecin

Certificat médical rédigé  
au regard du modèle  
téléchargeable :

<http://medical.ffessm.fr/>

#### Pratiquant de 14 ans et plus

CACI par  
tout médecin

Le médecin peut se référer aux  
fiches conseils de la Commission  
médicale et de prévention FFESSM

<http://medical.ffessm.fr/>

### CAS PARTICULIERS

- **Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport pour ;**
  - la pratique du TRIMIX Hypoxyque — la COMPÉTITION en APNÉE eau libre
- **Handisub<sup>®</sup>** : Baptême (sans licence) < 2 mètres : Obligation d'un CACI par Tout médecin.  
Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport.
- **Surclassement sportif** : Tout médecin (modèles de certificat médical définis par discipline, par catégorie d'âge et type)
- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés)

#### RAPPEL

#### SANS LICENCE ni CACI

Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1° étoile de mer, Pass apnéiste, Pass plongeur libre

#### LICENCE SANS CACI

La délivrance d'une licence n'ouvrant pas droit à la pratique sportive (Ex. : dirigeant associatif, accompagnateur...) n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.



## Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique

V.1-2017

**NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur CIBLE  
APNÉE en piscine ou jusqu'à 6 mètres**

**DISPOSITIF 3 Ans**

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence
- Questionnaire de santé les 2 saisons suivantes



### TOUS PRATIQUANTS

**CACI par  
tout médecin**

Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission médicale et de prévention FFESSM : <http://medical.ffessm.fr/>

### CAS PARTICULIERS

- **Surclassement sportif** : Tout médecin (modèles de certificat médical définis par discipline, par catégorie d'âge et type)
- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'examens imposés)
- **Sportif inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau ou en Pôle** : Médecin du Sport (liste d'examens imposés)

#### RAPPEL

**SANS LICENCE ni CACI**

Baptêmes, Pass rando, PE12, Pack découverte, 1° étoile de mer, Pass apnéiste, Pass plongeur libre

**LICENCE SANS CACI**

La délivrance d'une licence n'ouvrant pas droit à la pratique sportive (Ex. : dirigeant associatif, accompagnateur...) n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.